



Laforêt Paris 16ème Auteuil – Immobilière d'Auteuil  
SARL au capital de 10 000 € - RCS Paris 847 784 188  
Siège social : 72 rue d'Auteuil – 75016 Paris  
Tél : 01 47 43 20 00 - E-mail : paris16auteuil@laforet.com

## Ventes – Barème à compter du 1er Mars 2019

**Honoraires de transaction** (*Hors cas particulier\* - Voir ci-dessous*)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 00 à 150.000€	8,33 %	10 %
De 150.001 à 300.000€	6,67 %	8 %
De 300.001 à 500.000€	5 %	6 %
A partir de 500.001 €	4,17 %	5 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

### \*Cas particulier

➔ **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

---

N° TVA intra-communautaire : FR63847784188 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n°CPI 75012019000040642 délivrée par la CCI de Paris Ile de France, 35, Bd. du Port, Cap Cergy Bat. 1, 95031 Cergy Pontoise – Activité : Transaction – CEGC 16 rue Hoche – Tour Kupta B – TSA 39999 – 92919 La Défense Cedex  
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



Laforêt Paris 16ème Auteuil – Immobilière d'Auteuil  
SARL au capital de 10 000 € - RCS Paris 847 784 188  
Siège social : 72 rue d'Auteuil – 75016 Paris  
Tél : 01 47 43 20 00 - E-mail : paris16auteuil@laforet.com

## Locations – Barème à compter du 1er Mars 2019

### Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 12 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 12 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 10 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur

### Honoraires pour les autres baux :

#### Habitation (Hors résidence principale) :

1 mois de loyer Charges Comprises à la charge du locataire, 1 mois de loyer Charges Comprises à la charge du bailleur.

#### Professionnels :

10% HT du loyer annuel TTC à la charge du locataire et 10% HT du loyer annuel TTC à la charge du bailleur

#### Commerciaux :

2 mois de loyer Charges Comprises à la charge du locataire et 2 mois de loyer Charges Comprises à la charge du bailleur.

## Prestations particulières – Barème à compter du 1er août 2015

### Honoraires d'état des lieux :

250 € TTC à la charge du locataire, 250 € TTC à la charge du bailleur.

## Gestion locative – Barème à compter du 1er août 2015

### Honoraires de gestion :

Nous consulter

### Autres prestations :

Nous consulter

---

N° TVA intra-communautaire : FR63847784188 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n°CPI 75012019000040642 délivrée par la CCI de Paris Ile de France, 35, Bd. du Port, Cap Cergy Bat. 1, 95031 Cergy Pontoise – Activité : Transaction – CEGC 16 rue Hoche – Tour Kupta B – TSA 39999 – 92919 La Défense Cedex  
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.